

**DECISION DU MAIRE EN DATE DU 12 JANVIER 2023**

Nous, Roger DIDIER, Maire de la Ville de GAP,

- Vu l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
- Vu la délibération de délégation de pouvoirs donnée à M. le Maire par le Conseil Municipal du 28.05.2020 visée en Préfecture le 03.06.2020 ;
- Vu l'article R.2122-8 du code de la commande publique ;
- Vu le devis de l'entreprise FRANCE ELEVATEUR;
- Considérant que le montant de l'achat est inférieur au seuil de mise en concurrence des marchés publics;
- Considérant la nécessité de faire procéder à des réparations sur le camion-nacelle FX-521-AQ de marque IVECO, et que la société FRANCE ELEVATEUR est la plus à même de procéder rapidement à cette réparation sur un matériel de sa marque avec des pièces d'origine et une garantie sur le travail réalisé;
- Considérant que la proposition de l'entreprise FRANCE ELEVATEUR située au 5 rue canesteu zone industrielle quintin (13 300 SALON DE PROVENCE) est apparue comme satisfaisant aux besoins du service acheteur;

**DECIDONS**

**Article 1 :**

Il est conclu un marché pour la réparation, la maintenance et les essais de sécurité du camion nacelle IVECO FX-521-AQ du service espaces verts avec l'entreprise FRANCE ELEVATEUR située au 5 rue canesteu zone industrielle quintin (13 300 SALON DE PROVENCE).

**Article 2 :**

Le marché est conclu pour un montant de 3 682,62 € H.T

La durée du marché est de 1 mois.

La dépense sera imputée sur les crédits inscrits au budget général 2023.

Cet achat est rattaché à la nomenclature n°81.02 Maintenance des camions et des véhicules utilitaires.

**Article 3 :**

Monsieur le Directeur Général des Services et Monsieur le Directeur Général Délégué à la Mobilité sont chargés de l'exécution de la présente décision.

FAIT ET ARRÊTÉ en MAIRIE, à Gap, le 12 JANVIER 2023

Le Maire

A handwritten signature in black ink, consisting of a large loop on the left and a horizontal line extending to the right with a vertical stroke at the end.

Roger DIDIER

Transmis en Préfecture le : 26/01/2023  
Publié ou notifié le : 26/01/2023

## Bordereau d'acquittement de transaction

Collectivité : VILLE GAP (05)  
Utilisateur : ACTES VILLE

### Paramètres de la transaction :

Numéro de l'acte :	D2023_01_41
Objet :	Il est conclu un marché pour la réparation, la maintenance et les essais de sécurité du camion nacelle IVECO FX-521-AQ du service espaces verts avec l'entreprise FRANCE ELEVATEUR située au 5 rue canesteu zone industrielle quintin (13 300 SALON DE
Type de transaction :	Transmission d'actes
Date de la décision :	2023-01-12 00:00:00+01
Nature de l'acte :	Actes individuels
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	1.1 - Marchés publics
Identifiant unique :	005-210500617-20230112-D2023_01_41-AI
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichiers contenus dans l'archive :

Fichier	Type	Taille
<b>Enveloppe métier</b> Nom métier : 005-210500617-20230112-D2023_01_41-AI-1-1_0.xml	text/xml	1.1 Ko
<b>Document principal (Acte individuel)</b> Nom original : D_11995.pdf Nom métier : 99_AI-005-210500617-20230112-D2023_01_41-AI-1-1_1.pdf	application/pdf	52.9 Ko

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 janvier 2023 à 16h33min26s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 janvier 2023 à 16h33min26s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 janvier 2023 à 22h21min05s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 janvier 2023 à 22h21min10s	Reçu par le MI le 2023-01-26

